



Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Il permet de faire une analyse complète de votre profil, d'évaluer vos compétences professionnelles et personnelles, mais aussi vos aptitudes et votre motivation dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.



Le déroulement des bilans de compétences chez Link's

Les bilans de compétences comprennent des phases de travail, de réflexions personnelles et des phases d'entretiens en face à face avec le consultant. Ils répondent aux lois qui encadrent la pratique du bilan de compétences, ainsi qu'aux règles déontologiques propres des partenaires financeurs.

- ▶ Un bilan se déroule sur une période de 7 à 9 semaines / (1 séance / semaine en moyenne).



Les outils utilisés (connaissance de soi, des métiers et des entreprises)

Différents outils sont proposés au fur et à mesure de la démarche, adaptés à votre situation :

- un itinéraire pédagogique éprouvé,
- un choix de tests ciblés,
- une méthodologie validée et un support d'enquête terrain adapté,
- un espace de documentation mis à votre disposition.



La durée et le rythme



Le rythme des séances d'entretien

- ▶ Le délai entre chaque séance est d'environ 5 à 7 jours, durée nécessaire à la maturation de chaque étape du bilan



Contact informations et renseignements

Itinéraire pédagogique

ACTIONS

Résultats

Durée

PHASE D'INVESTIGATION

Séance 1 : ANALYSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL

- Entretien individuel
- Etat des lieux de toutes les expériences professionnelles
- Identification de l'ensemble des compétences clés et de celles qui sont transférables dans une autre zone d'activité
- Mise en évidence du potentiel du bénéficiaire
- Tests écrits et supports écrits d'aide à la réflexion

- Le bénéficiaire a une vision claire de ses compétences, de ses connaissances et de ses atouts
- Il a évalué son degré de satisfaction par rapport à son poste actuel



ENTRETIEN
3 H

Séance 2 : INVENTAIRE DES GOÛTS & INTERÊTS PERSONNELS & MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES

- Entretien individuel
- Passation et restitution des tests Intérêts, motivations personnelles, goûts (en ligne)
- Bilan personnel & professionnel : motivations, aspirations personnelles, valeurs, personnalité
- Identification des points forts et des points à améliorer
- Elaboration d'une liste de pistes professionnelles réalistes
- Supports écrits d'aide à la réflexion

- Le bénéficiaire a hiérarchisé ses points forts, ses compétences transférables
- Il a repéré ses zones de vigilance et points de progrès



TESTS
2h
ENTRETIEN
3 h

Séance 3 : SYNTHÈSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL & DU BILAN PERSONNEL

- Entretien individuel
- Approfondissement des pistes métiers / fonctions adaptées aux compétences, aux motivations et à la personnalité du bénéficiaire
- Analyse des écarts entre chacune d'elle et la situation du bénéficiaire
- Construction d'une méthodologie d'enquête permettant la validation de ces projets à l'aide du support écrit d'aide à la réflexion
- Méthodologie d'enquête
- Outil Internet pour recherche de métiers

- Le bénéficiaire a sélectionné les pistes pertinentes et motivantes pour lui
- Il est prêt à les confronter à la réalité du terrain par une enquête métier



ENTRETIEN
3 h

Intersessions à répartir pendant le bilan : ENQUÊTE SUR LE TERRAIN/RECHERCHES PERSONNELLES/TRAVAIL GUIDE

- Le bénéficiaire poursuit son bilan et sa réflexion par un travail de recherche, d'enquêtes métiers pour confronter son ou ses projets à la réalité du terrain
- Recherches documentaires approfondies sur les enquêtes à mener, accès à l'espace Internet

- Le bénéficiaire a une représentation réaliste de la pertinence de ses différents projets



TRAVAIL
PERSONNEL
7 h

Séance 4 : RESTITUTION DE L'ENQUÊTE & DEFINITION DES PROJETS PROFESSIONNELS

- Entretien individuel
- Outil Internet pour recherche de formations adaptées, veille sur les métiers
- Exploitation des éléments d'enquête et synthèse des démarches effectuées
- Mise en valeur du projet "porteur" et définition des projets alternatifs
- Analyse des contraintes et des motivations liées à ce(s) projet(s)
- Détermination des perspectives à moyen et long terme

- Le bénéficiaire a une vision détaillée de son projet professionnel porteur, de ses projets alternatifs
- Il a identifié les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir



ENTRETIEN
3 h

PHASE DE CONCLUSION

Séance 5 : VALIDATION & RESTITUTION

- Entretien individuel
- Elaboration concertée du document de synthèse par le consultant et le bénéficiaire
- Résumé des circonstances et du déroulement du bilan
- Présentation détaillée des projets professionnels du bénéficiaire et des étapes de leur mise en œuvre
- Information par le consultant sur la confidentialité du document

- Le bénéficiaire reçoit la synthèse écrite de son bilan
- Il fixe avec le consultant la date de leur rendez-vous de suivi



ENTRETIEN
3 h